



Paris, le 29 septembre 2011

Monsieur Claude Guéant  
Ministre de l'Intérieur  
Monsieur Philippe RICHERT  
Ministre chargé des Collectivités Territoriales  
Place Beauvau  
75008 PARIS cedex 08

Monsieur François Sauvadet  
Ministre de la Fonction Publique  
101 rue de Grenelle  
75007 Paris cedex 07

**Objet : préavis de grève 11 Octobre 2011**

Messieurs les Ministres,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales s'inscrit dans la journée d'action interprofessionnelle unitaire prévue le 11 octobre 2011 pour :

- ✓ défendre le statut des fonctionnaires territoriaux,
- ✓ exiger des politiques de rémunération qui revalorisent le pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- ✓ défendre l'emploi privé et public,
- ✓ lutter contre la précarité et les déréglementations économiques et sociales,
- ✓ développer des services publics locaux de qualité qui assurent en particulier leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité,
- ✓ défendre les régimes de retraite.

C'est pourquoi la Fédération SUD CT appelle les personnels territoriaux titulaires et non-titulaires à participer aux actions de grève organisées en France le 11 Octobre 2011.

Pour la Fonction Publique Territoriale, nous exigeons particulièrement :

- ✓ l'ouverture urgente de négociations salariales visant, en particulier, à augmenter la valeur du point d'indice et à réévaluer l'ensemble des grilles indiciaires, avec un salaire minimum à 1 600 euros net,
- ✓ une véritable loi de titularisation pour les 30 % de non titulaires résorbant définitivement la précarité dans la fonction publique territoriale,
- ✓ les moyens nécessaires alloués aux collectivités territoriales pour assurer l'ensemble des missions de service public, en particulier dans le cadre des compétences transférées, sans faire porter le coût de la crise aux fonctionnaires,
- ✓ l'ouverture de véritables négociations sur le statut porteuses d'améliorations tant pour les personnels que pour les usagers du service public,
- ✓ le retour à l'âge légal de départ à la retraite à taux plein à 60 ans, la suppression de la décote, le retour aux 37,5 annuités,
- ✓ l'abrogation de la loi 2009-972 du 3 août 2009 dite de mobilité,
- ✓ l'arrêt de la politique aveugle de suppressions d'emplois dans la fonction publique de l'Etat qui se traduit par un défaussement sur les collectivités territoriales,
- ✓ le retrait des projets porteurs de lourds reculs pour la population et les personnels et qui se traduisent notamment par des délocalisations et des fermetures massives de services de proximité et l'aggravation des conditions de travail.

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève de 31 heures, du mardi 11 Octobre 2011 à 00h00 au mercredi 12 Octobre à 7h00. Ce préavis concerne tous les agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Fédération SUD CT,  
Le Secrétaire,  
Erik CALVET